

me retrouver avec mon parlement, et que j'ai recouru à vos conseils et à votre assistance pour la considération de mesures qui concernent le bien-être de notre pays.

Je me suis efforcé d'annuler les Etats d'Allemagne à mettre pleinement en exécution les clauses du traité avec le Danemark, conclu à Berlin dans le mois de Juillet de l'an dernier.

J'ai la confiance que les affaires d'Allemagne pourront être réglées par un accord mutuel de manière à produire et à préserver la force de la confédération et à maintenir la liberté de ses états séparés.

J'ai arrêté avec le Roi de Sardaigne des articles additionnels au traité de Septembr. 1814, et j'ai ordonné que ces articles vous soient soumis.

Le Gouvernement du Brésil a pris des mesures nouvelles et, je l'espère, efficaces pour la suppression du barbare trafic des esclaves.

Messieurs de la Chambre des Communes,

J'ai ordonné que les estimés de l'année fussent préparés et soumis sans délai à votre considération. Ils ont été calculés au point de vue convenable de l'économie et des exigences du service public.

Milords et Messieurs,

Nonobstant les importantes réductions de taxes réalisées ces années dernières, la recette publique a été de nature à satisfaire l'état du commerce et des manufactures du Royaume-Uni à pu permettre de donner de l'emploi aux classes ouvrières en général.

J'ai, cependant, à déplorer les embarras qu'éprouve encore ce corps important parmi ceux de mon peuple qui occupent ou possèdent le sol; mais j'espère sincèrement que la condition prospère des autres classes de mes sujets aura une influence avantageuse en diminuant ces embarras et en promouvant les intérêts de l'agriculture.

L'assomption récente de certains titres ecclésiastiques conférés par une autorité étrangère a causé de fortes émotions dans le pays, et des portions considérables de mes sujets m'ont présenté des adresses exprimant leur attachement au trône et sollicitant notre résistance à ces empiétements. Je les ai assurés de ma résolution de maintenir les droits de ma couronne et l'indépendance de la nation contre toute espèce d'usurpation, de quelque endroit qu'elle provienne.

J'ai en même temps exprimé que mon désir le plus vif et ma ferme détermination étaient avec la bénédiction de Dieu, de maintenir intacte la liberté religieuse qui apprécie à si bon droit le peuple de ce pays. Ce sera à vous de considérer la mesure qui doit vous être soumise à cet égard.

L'administration de la justice dans les diverses juridictions de loi et d'équité sera sans doute un objet de sérieuse attention pour le Parlement. Une mesure vous sera soumise touchant la création d'un système d'enregistrement des titres et instruments translatifs de propriété.

Une réponse au discours du Trône a été adoptée. Elle n'est, comme d'ordinaire, qu'un écho de l'Adresse royale.

Un député Catholique Romain, M. Anstey, s'est dit « convaincu que l'acte du Pape est un procédé agressif, non seulement vis-à-vis la nation Anglaise, mais aussi contre les membres laïcs de la Catholique Romaine qui, longtemps, ont lutté à l'encontre d'un assujettissement inconvenable à l'autorité du Pontife. »

On s'est plaint en Chambre de ce que le discours de la Reine ne contenait aucune allusion à Rossuth ni aux réfugiés Hongrois.

Lord Palmerston a répondu que lors de la précédente session du Parlement des efforts ont été tentés pour obtenir leur relaxation, mais sans succès.

Avis a été donné d'un bill pour abolir les Vice-Royaumes d'Irlande.

Lord Minto a nié avoir jamais donné le moindre acquiescement au dernier Acte du Pape, et de nombreuses pétitions au sujet de l'agression papale, ont été présentées.

C'est le 17 février que Lord Russell a proposé l'introduction de son bill contre l'assomption des titres ecclésiastiques avec dénomination de lieu dans le Royaume-Uni. Il fit à cette occasion un long discours. Il dit que non seulement le Gouvernement Anglais n'avait pas consenti au changement introduit dans la hiérarchie Papale, mais que ces changements s'étaient opérés à son insu; que la ligne de conduite qu'avait suivie le Pape constituait une insulte à la Reine (ici des applaudissements prolongés éclatèrent dans toutes les parties de la Chambre). Toute la connaissance qu'avait eu Lord Minto (envoyé secret à Rome), ajouta Lord Russell, était que dans une entrevue avec le Pape, ce Dignitaire indiqua des papiers sur une table et dit à Lord Minto: « Il y a là un projet qui vous regarde. » Quel était ce projet? Lord Minto n'en reçut aucune information. Lord Russell tourna en ridicule « l'idée que le Pape ne peut jamais revenir sur ses pas; que ce que Rome avait une fois établi devait subsister à jamais, et prouva le contraire par des citations historiques. Il commenta sévèrement la bulle récemment promulguée en Angleterre, et relata avec détail le parti qu'avait adopté le Gouvernement. Le dessein de changer les Vicaires Apostoliques en Evêques avait pour but d'acquiescer à un contrôle plus étendu sur les dotations possédées par des Syndics Catholiques Romains, et il proposa, pour cette raison, d'interdire à ces Evêques l'assomption d'un tel titre, et de décréter que les biens laissés ou donnés à ces personnes, à de tels titres, étaient légués ou donnés à titre

nul, et qu'ils fussent confisqués au profit de la Couronne, avec pouvoir à elle de nommer des syndics pour les administrer. Tels étaient les caractères principaux de la mesure. Il dit encore que si le vatican préférait la guerre à la paix, et tenait à persévérer dans l'exécution de ses desseins, il résisterait de tout son pouvoir à cette tentative.

Le noble Lord parla ainsi deux heures durant, et reprit ensuite son siège au milieu de bruyants applaudissements.

Cependant, l'introduction de cette mesure de Lord Russell éprouva une forte résistance de la part de tous les membres radicaux, et le débat fut éventuellement ajourné.

L'Isthme de Panama.

L'un des travailleurs employés au chemin de fer de Panama a écrit au Tribune de New-York plusieurs lettres contenant d'intéressants détails sur les progrès de cette entreprise et sur le régime auquel y sont assujettis les travailleurs. Nombre d'hommes venus de l'Isle de Jamaïque ont témoigné d'une indolence et d'une faiblesse musculaire qui ont déterminé leur congé. Un autre parti d'ouvriers de la Nouvelle-Orléans s'étaient livrés à la dissipation et soustraits à la discipline; par là ils s'étaient fait une situation pénible. Au poste de la Gatonière sont des ouvriers, presque tous Normands, soumis à une discipline sévère, prudents dans leurs habitudes, et se soumettent aux bonnes règles de l'hygiène. En voici quelques-unes dont la bonne santé dont ils jouissent garantit l'importance:—Aucun homme qui a travaillé à l'eau ou s'est mouillé par accident, ne doit se retirer sans auparavant prendre un bain au spiritueux et s'essuyer avec une serviette blanche à net; il ne lui est permis en aucun temps de s'exposer le soir au sercin sans se vêtir ou se mettre une couverture sur les épaules; il ne doit s'ennivrer en aucun temps; si cela lui arrive, il sera congédié comme personne dérangée. Les ouvriers reçoivent 40 piastres par mois; sont soignés gratis en maladie, et ne subissent aucune diminution de leurs gages pour temps perdu lorsqu'ils ont été malades.

Le Star, journal de Panama, rapporte qu'une quantité considérable de poudre d'or, enlevée le 24 décembre, à un convoi qui en effectuait le transport, a été recouvrée. Les voleurs, qui étaient au nombre de douze, avaient attaqué le convoi par les derrières, enlevé huit mules chargées d'environ 120 mille piastres. M. Nelson, ci-devant consul des Etats-Unis, les capitaines Garrison et Ackerman, et d'autres avec eux, secondés de vingt-cinq soldats de la garnison de Panama, se mirent aussitôt à leur poursuite. Des factionnaires furent placés sur différents points durant la nuit, et le lendemain au matin, les poursuivants s'enfoncèrent dans les bois en s'attachant aux pistes des brigands. Ceux-ci, se sentant vivement pressés, cachèrent leur butin, qui fut repris en totalité, à l'exception d'a-peu-près 6,000 dollars manquant. Les voleurs tentèrent à la fin d'assailir leurs adversaires dans un taillis épais; plusieurs décharges de mousquetterie furent échangées de part et d'autre; après quoi les malfaiteurs s'éloignèrent, abandonnant leur chef, nègre Péruvien très robuste, attentif d'un coup de feu à la cuisse. Le jour suivant, trois autres de la bande—deux Chiliens et un Péruvien—furent capturés et emmenés à Panama. On croit qu'aucun Américain n'a trempé dans cet attentat.

UN GARÇON TROUVÉ DANS LA TANIÈRE D'UN LOUP.—Le colonel W. H. Sleeman, de la Cour de Lucknow (Indostan), écrit à son frère, Philipp Sleeman, résident de Plymouth (Angleterre):

« Je dois maintenant te raconter un fait relatif à un pauvre garçon trouvé dans une tanière à loups avec une louve et trois forts louveteaux. Lorsqu'un parti de soldats les surprit, ils s'élançèrent tous à la course, et le garçon courut si vite à quatre pattes, qu'il eût bientôt devancé les louveteaux, et ce fut avec peine qu'un trouper à cheval parvint à le rejoindre. La mère des louveteaux l'avait enlevé à ses parents depuis quelques années et porté dans sa tanière en le traitant comme un de ses petits. J'ai déjà vu des exemples de faits aussi curieux, et je possède même ce qu'on appelle « un homme sauvage des bois » lequel m'a été amené dernièrement de la part du Roi d'Oude. Il fut pris, il y a vingt-cinq ans, dans un fourré au fond des bois; il était alors âgé d'environ 18 ans. Il avait été emporté par un loup; mais la bête mourut, et il fut recueilli en état d'exténuation par un hermite qui le serva de la viande crue. L'un des soldats du Roi d'alors le reçut des mains de l'hermite et le présenta au Roi qui en prit soin comme l'ont fait depuis ses successeurs. Il fut plusieurs années à s'accoutumer aux vêtements, et il fut encore aujourd'hui la société des hommes. Il ne parle qu'en répondant aux questions qu'on lui pose, et même en ce cas, on le comprend difficilement. »

Decouvertes dans la premiere moitié du XIXe siècle.

Aucune période de l'histoire du monde ne présente autant de découvertes importantes, calculées pour le bien-être de l'humanité, que le demi-siècle qui vient de s'écouler. Les derniers cinquante ans ont été les témoins de quelques-uns des résultats les plus prodigieux de l'intelligence humaine. Quelques-unes des plus hautes conceptions du génie ont été réalisées. C'est un fait remarquable que l'esprit des hommes lancé dans les recherches scientifiques, ait obtenu tant de succès dans ce court espace de temps. Avant l'année 1800, il n'existait pas un seul bateau à vapeur, et l'application de la vapeur à la mécanique était ignorée. Fulton lança le premier Steamboat sur la rivière Hudson, en juin 1807. Trois

mille steamboats sillonnent aujourd'hui les eaux d'Amérique, et le temps qu'ils épargnent aux voyageurs est égal à 70 par cent. Presque toutes les rivières de chaque pays du globe sont maintenant traversées par des steamboats. En 1800, il n'y avait pas dans tout le monde un seul chemin de fer. Il y a aujourd'hui, dans les Etats-Unis seulement, une étendue de 8,797 milles en chemins de fer, dont le coût de construction s'élève à 286,000,000 dollars, et environ 22,000 milles de chemins de fer tant en Angleterre que dans l'Amérique. Une locomotive parcourt maintenant une distance quelconque en autant d'heures qu'elle eût nécessité de jours en 1800. En 1800, il fallait des semaines pour communiquer de Philadelphie à la Nouvelle-Orléans; on peut maintenant le faire en quelques minutes par la voie du télégraphe électrique dont l'usage ne remonte qu'à 1843.

C'est en mars 1800, que fut découvert l'appareil voltaïque; l'électro-magnétisme le fut en 1821. La presse électrique n'est connue que depuis peu d'années. La presse typographique de Hoe, pouvant imprimer dix mille copies en une heure, est une découverte très-récente, et cependant de la plus grande importance. L'éclairage au moyen du gaz était chose inconnue en 1800; maintenant, il n'est pas de cité ni de ville de quelque conséquence qui ne soit éclairée par le gaz, et l'on annonce une découverte plus grande encore d'après laquelle l'eau procurerait seule et presque sans frais, la lumière, la chaleur et la force motrice. Daguerre révéla au monde en 1839, sa mémorable invention. Peu d'années se sont écoulées depuis l'apparition du coton-poudre et du chloroforme. L'Astronomie a aussi progressé en ajoutant de nouvelles planètes au système solaire. La chimie agricole a étendu le domaine de la science dans cette portion si intéressante des études scientifiques, et la Mécanique a augmenté les facilités de la production, ainsi que les moyens d'exécuter une somme de travail avec une habileté à laquelle n'atteindraient pas les efforts du travail manuel de plusieurs. Les triomphes obtenus par l'industrie dans cette branche des inventions et découvertes suffisent pour caractériser le demi-siècle dernier comme ayant contribué à l'accroissement du bien-être personnel et des jouissances en ajoutant aux félicités de l'homme.

BIBLIOGRAPHIE.

Irlande.—Poésies des Bardes, Ballades, Légendes, Chants populaires, etc.; précédé d'un Essai sur les Antiquités et la Littérature irlandaise, par D. O'Sullivan, Professeur au lycée de Saint-Louis. (Paris)

La haute importance historique des annales de l'Irlande ne saurait être contestée par qui que ce soit. La verte Erin, Pile des saints, a conservé presque intacts tous les souvenirs de son glorieux passé. C'est en Irlande, dans la Haute-Ecosse, dans le pays de Galles et dans notre Basse-Bretagne, qu'il faut aller étudier les derniers débris de l'antique civilisation gallo-celtique. L'histoire des Gaëls d'Irlande, a dit le grand Leibnitz, est la clef des origines des peuplades qui, les premières s'établirent sur le continent européen, colonisèrent l'île de Bretagne. Traditions religieuses, souvenirs intimes des premiers âges, lois, mœurs, dialectes, monuments gallo-romains, débris du bardisme druidique, ruines monastiques, légendes chrétiennes, M. O'Sullivan a tout interrogé, afin de nous faire connaître l'histoire et la littérature de sa chère Erin.

L'ouvrage important que nous annonçons forme deux volumes in-8°.

Le tome premier renferme une introduction remarquable, dans laquelle l'auteur esquisse à grands traits, l'histoire religieuse, civile et politique de sa nation depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Des études on ne peut plus curieuses sur les antiquités de la littérature irlandaise, sur les missions des apôtres d'Erin, sur le bardisme druidique et sur les chants populaires au moyen âge, terminent ce volume.

Le tome second est consacré à la biographie des principaux saints, savants, poètes, guerriers et hommes d'Etat de l'Irlande.

Quoique la plupart des productions des bardes irlandais aient été anéanties par le zèle des premiers missionnaires chrétiens, ou à la suite des invasions danoises, M. O'Sullivan a cependant retrouvé dans les fragments qui restent des anciens manuscrits, dans les vieux chartiers du moyen âge, dans les antiques monastères de l'Angleterre et du continent, une foule de documents précieux qui lui ont permis de reconstruire, en quelque sorte, la vieille nationalité de la verte Erin.

Il ne faut pas l'oublier, lorsque l'Europe continentale, par suite de la décadence de l'Empire romain et de l'invasion des barbares du Nord, fut plongée un instant dans les ténèbres, l'Irlande devint le foyer de la science chrétienne. Depuis le quatrième siècle jusqu'au huitième, ses missionnaires furent les précepteurs de toutes les nations européennes, et c'est dans ses monastères que venaient étudier, non seulement les fils des tyrgens bretons, mais ceux des guerriers saxons et francs.

Dans un moment où de jeunes savants animés d'un zèle qu'on ne saurait trop louer, vont étudier les idiomes, la législation, les traditions des peuples les plus éloignés et les plus obscurs, ne serait-il pas étrange qu'on dédaignât les antiquités d'une nation descendue des Gaulois, nos ancêtres, d'une nation sœur de la nôtre par la foi comme par la sang?

FAITS DIVERS.

—C'est un usage consacré en France de faire tous les cinq ans le recensement de la population. Le dernier ayant eu lieu en 1846

il étoit conséquemment à l'année 1851 de voir renouveler cette grande et utile opération.

Voici, d'après les historiens et les documents officiels, comment la population de Paris s'est graduellement accrue:

Au 13e siècle, Paris comptait 120,000 âmes; en 1474, 150,000;—sous Henri II, 210,000;—en 1590, 200,000;—sous Louis XIV, 492,600;—en 1719, 509,640;—de 1752 à 1762, 576,630;—en 1776, selon Buffon, 658,000;—en 1778 selon Mohan, 670,000;—en 1784, selon Neckel, 660,000;—fin du règne de Louis XVI, 610,620;—1798, 640,504;—1802, 672,000;—1806, 547,756;—1808, 580,609;—1809, 794,596;—1817, 712,966;—1827, 890,431;—1831, commencement des recensements quinquennaux;—174,328;—1836, 909,126;—1841, 912,033;—(non compris les soldats sous les drapeaux, les absents et les enfants en nourrice);—1846, 1,005,897, et le département de la Seine, 1,003,644,67.

La population du département de la Seine se composait ainsi qu'il suit:

1er arrondissement, 111,246;—2e, 117,768;—3e, 64,675;—4e, 48,233;—5e, 96,628;—6e, 104,424;—7e, 72,893;—8e, 112,170;—9e, 582,604;—10, 106,878;—11e, 66,119;—12e, 100,203;—13e (Saint-Denis), 187,513;—14e (Secaux), 123,057.

La population de la France était, en 1700, de 19 millions 669,000 âmes;—en 1831, de 32 millions 500,934;—en 1846, de 35 millions, 400,886 d'habitants.

—On écrit de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) (France) le 18 janvier:

« La commune de Plehedel, dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, vient d'être le théâtre d'une tentative de vol qui dénote de la part de ses auteurs une grande perversité et une audace extraordinaire.

« Vers le milieu de la nuit du 13 au 14 de ce mois, une bande de sept ou huit malfaiteurs, armés d'énormes bâtons, se présenta à la porte de Rolland Héry, qui exploite une ferme dépendante de la terre de Boisgeslin, et l'un d'eux réclama le secours de ce cultivateur pour l'aider à relever sa voiture, qui, disait-il, était renversée dans l'un des fossés de la route de Paimpo à Lanvollon. Héry, soupçonnant quelque ruse, ne voulut pas ouvrir sa porte, et dès qu'il eut fait connaître son refus, les malfaiteurs cherchèrent à pénétrer de vive force dans la maison.

« La porte résista pendant quelque temps, mais enfin elle céda, et l'un des malfaiteurs entra dans l'intérieur de l'habitation. Mais Héry avait pris son fusil pour se défendre; il fit feu et tua à bout portant cet homme, dont l'audace avait trouvé un châtiment si prompt et si juste. A ce moment, les autres malfaiteurs se présentèrent pour entrer dans la maison; mais Héry pressa inutilement la détente de son fusil: le coup ne part pas. A cet instant suprême, il prend une hache, et, à l'aide de cette arme, il fait tête aux assaillants et leur oppose une résistance si vigoureuse qu'ils sont obligés de se retirer en emportant le cadavre de leur camarade. Qu'on se figure la position terrible dans laquelle se trouvait ce malheureux cultivateur! Après la mort de l'un des malfaiteurs, il ne pouvait s'attendre à aucune grâce de leur part. Il n'avait près de lui que sa femme, à demi nue et dans un état de grossesse très-avancé. Cinq malheureux petits enfants criaient et pleuraient dans leurs berceaux, réveillés en sursaut par cette horrible scène. Héry seul luttait contre les agresseurs avec l'énergie de l'honnête homme qui ne défend pas seulement sa vie, mais encore celle de sa femme et de ses enfants. Dieu a récompensé son courage.

« Le cadavre du malfaiteur tué par Héry n'a pas, dit-on, été reconnu, mais la justice poursuit ses investigations. Tout fait espérer qu'elles ne seront pas sans résultat, et que l'on pourra découvrir les auteurs de cette audacieuse tentative, qui a jeté la terreur dans le pays. »

—M. Thomas Miller d'Edimbourg a calculé que pour la prochaine exposition de Londres, il y aura deux millions de visiteurs étrangers et de colons et 5 millions d'Anglais, Ecosais et Irlandais. Les 7 millions de voyageurs seront transportés deux fois par les chemins de fer; à 2 sh. par tête, on obtient une recette de 4,200,000 liv. st. (105,000,000 de fr.). L'augmentation des recettes sur les diverses lignes des voies de fer devra, selon toutes les apparences, exercer beaucoup d'influence sur les prix des actions.

—Un gentleman, demeurant à Kirkaldy (Ecosse), a dressé deux souris à filer du coton dans une petite machine construite pour cet objet. Elles parcourent dix milles et demi par jour pour produire 126 fils. Chacune de ces petites filieuses coûte pour sa nourriture, qui consiste en avoine, 1 shelling 3 deniers pendant cinq semaines. Elle gagne à son maître 7 schellings 6 deniers par an. Déduction faite des frais, le bénéfice résultant du travail de ces petites animaux est de 6 schellings par an (7 fr. 50 c.). Le gentleman, voyant qu'il a du bénéfice, va louer une maison entière, qui contiendra des petites machines à filer pour 10,000 souris. On ménagera des espaces pour les gardiens et pour les spectateurs. Le produit de ces petites créatures, à 6 schellings par an par souris, serait, pour 10,000 de 60,000 schellings (environ 75,000 fr.)

EXTRAITS DE JOURNAUX.

(Du Canadien.)

CHAMBRE DES NOTAIRES DE QUÉBEC. A une assemblée de la Chambre des Notaires de Québec, ajournée du 8 février au 14 février 1851.

Présents:—Edouard Glackincoyer, écuyer, président; C. M. Defoy, Jos. Pettitclerc, Louis Provost, Jos. Laurin, J. B. A. Chartier, J. B. Trudelle, A. B. Sirois, A. Campbell, écuyers.

Lu les procès-verbaux de la dernière assemblée. La chambre, conformément à l'ajournement, procéda à l'enquête sur la requête contre l'admission de M. Paul Samuel Benoit.

Ce monsieur fut entendu, ainsi que divers témoins et les avocats pour et contre. Il fut proposé par Louis Prévost écuyer, secondé par Archibald Campbell, écuyer: Qu'attendu qu'il est prouvé que M. Paul Samuel Benoit a tenu une école publique et régulière pendant l'espace de deux années et demie, lorsqu'il était sous brevet comme Clerc, et qu'il n'a pas servi comme Clerc pendant cinq années de bonne foi et régulièrement aux termes de la loi, ce monsieur ne peut être admis, pour le présent, à la pratique du Notariat.

J. B. A. Chartier, écuyer, proposa en amendement, secondé par Jos. Pettitclerc, écuyer: Que vu la preuve faite par M. Paul Samuel Benoit de son étude du Notariat, il soit procédé sous le plus court délai possible à l'examen de ce monsieur pour son admission à la pratique du Notariat.

La question fut alors mise sur la motion d'amendement, et il s'en suivit une division comme suit:

Pour—C. M. Defoy, Jos. Pettitclerc, J. B. Trudelle et J. B. A. Chartier, 4.

Contre—A. Campbell, A. B. Sirois, Louis Prévost et Jos. Laurin, 4.

Les voix étant également divisées M. le Président donna sa voix prépondérante contre la motion d'amendement; elle passa en conséquence dans la négative.

La question principale fut ensuite mise aux voix, et la même division renversée eut lieu. Les voix étant également divisées, M. le président donna sa voix prépondérante pour la motion principale; elle passa en conséquence dans l'affirmative.

Alors l'assemblée s'ajourna à jeudi prochain, le 20 février courant, à deux heures après-midi.

NAISSANCES.

En cette ville, hier matin, la dame de l'ho. G. R. Sèveuse de Beaujeu, a mis au monde une fille. A St. Vincent de Paul, le 13, la dame de M. J. A. Prévost, N. P., a mis au monde une fille.

MARIAGES.

UN TRIPLE MARIAGE.—Hier matin, à l'église paroissiale de cette ville, par le Rév. Messire Picard, prêtre du séminaire, M. J. A. Parent, veuf d'Adèle Letourneux, à Dame Elizabeth Picard, veuve de feu M. Louis Blanchard.

Ce mariage a été accompagné d'une circonstance aussi remarquable qu'elle est rare. Les père et mère du marié, M. P. Picard et Dame Elizabeth Prud'homme, renouvelèrent leur cinquantenaire de mariage au même autel, devant le même prêtre, fils lui-même de ces deux derniers.

A St. François du Lac, le 6 du courant, par Messire J. Maureault, J. Godefroy Lemaire, etc., marchand, à Dlle Mary C. Gill fille aînée de J. Gill cer, J. P., et Maire de la municipalité d'Yamaska.

A Valreines, le 18 courant, par Messire Primeaux, M. Charles Messier, à Dlle. Sophie Cadieux, tous deux de l'endroit.

DECES.

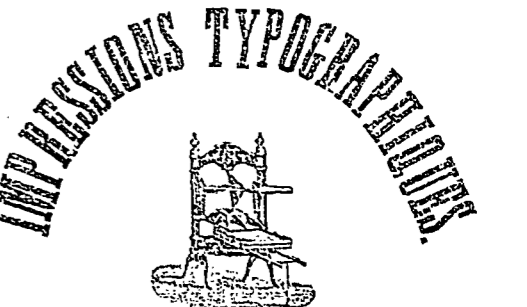
En cette ville, le 22 du courant, M. A. Gendreau, âgé de 62 ans, après une maladie de huit mois. A la Rivière-du-Loup, dans le cours du mois de janvier, M. P. Chiffel, âgé de 116 ans.

ANNONCES.

AVIS AUX ABONNES

DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA MÉRISSEE.

La maladie du propriétaire de l'Album a causé du retard dans la publication de ce Recueil Littéraire depuis le commencement de la présente année, sans compter que les grandes améliorations et les changements à y faire ont dû nécessairement occasionner un surcroît de travail et de dépense. Les abonnés de l'Album cependant ne perdront rien pour attendre, et aussi prochainement que possible ils recevront les numéros de Janvier et Février qui seront suivis régulièrement et mensuellement des autres livraisons. Montréal, 25 Février 1851.



On imprime à cet établissement: LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères nets et dans le dernier goût. Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS. S'adresser à l'imprimerie des Mélanges Religieux. Montréal, le 25 février 1851.

GABRIEL ECCLESIASTIQUE ET CIVIL POUR 1851.

A vendre chez E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 19 nov. 1849.